



Les outils numériques de compensation des Troubles du Langage Ecrit : module initial

Intervenant :

Caroline Delloye, orthophoniste.

Public visé :

Orthophonistes, susceptibles de participer à la préconisation et au suivi de la mise en place d'un outil numérique de compensation pour les troubles du langage écrit. Les participants doivent avoir une connaissance préalable des répercussions des troubles du langage sur les apprentissages, parce qu'ils auront assisté à des formations ou informations, ou acquis ces connaissances par leur pratique professionnelle. Ils doivent aussi être familiarisés avec l'outil informatique.

Durée de la formation (en heures) : 7h

Nombre de participants souhaités : 40 ou plus (limite = capacité de la salle)

Résumé :

Il existe de nombreux outils de compensation du langage écrit, applicables dans le cadre de traitement de pathologies variées, dont les troubles neuro-développementaux et du spectre de l'autisme. Les orthophonistes, spécialistes des troubles du langage écrit, sont les plus qualifiés pour juger de l'opportunité d'un équipement, préconiser les outils les plus adaptés à leurs patients et les accompagner dans l'apprentissage de leur utilisation, étape indispensable à l'autonomie des patients. Cette expertise d'évaluation et d'accompagnement est notamment demandée par la MDPH, organisme décideur.

Cette formation propose une introduction aux principes de mise en place de la compensation numérique des troubles du langage écrit, une présentation des types d'aide existants, le cadre théorique sous-tendant la pertinence de ce type d'intervention, le détail des démarches administratives nécessaires, l'inscription de cette pratique dans le traitement orthophonique, la précision du rôle de chaque professionnel dans l'élaboration et la réalisation de ce projet de réadaptation thérapeutique.

Objectifs généraux :

Cette formation permettra aux orthophonistes de :

- Connaître les principes de la compensation par les outils numériques
- Découvrir ces outils en fonction des troubles à compenser
- Juger de l'opportunité d'une préconisation de matériel numérique
- Accompagner la famille/l'équipe pédagogique dans les démarches
- Administratives nécessaires à l'éventuelle attribution du matériel
- Découvrir les principes de l'évaluation préalable au projet d'équipement

Méthode utilisée : cf déroulés de chaque séquence.

Affirmatives, interrogatives et actives

Moyens pédagogiques : cf déroulés de chaque séquence. Présentation diaporama, ateliers, brainstorming, cas cliniques

Matériel nécessaire pour la présentation : vidéoprojecteur, paperboard, sonorisation, prises multiples, post-its et marqueurs de couleurs différentes

Déroulé pédagogique de l'action :

Evaluation des pratiques professionnelles (non présentiel)

Évaluer le niveau de connaissances des outils et des moyens numériques à la disposition des participants par un questionnaire pré-formation : 30 minutes

Contenu pédagogique :

9h00-12h30 :

objectifs : - analyser ses pratiques professionnelles et structurer ses besoins

- Acquérir des connaissances sur le cadre théorique justifiant cette pratique
- Définir le cadre thérapeutique de la mise en place de ces outils

Déroulé de la séquence :

- Partage d'expériences et de questionnements sur la compensation numérique : 30mn
 - *Méthode active : à partir de sa propre expérience, le participant évalue ses besoins – compétences et connaissances qu'il doit développer. Les participants exposent, à tour de rôle et par oral, son expérience dans ce domaine et ses besoins de formation et de développement de connaissances et de savoir-être. Ces attentes sont notées par l'animatrice sur un paperboard pour une reprise en fin de journée.*
- Indications de préconisations d'outil numérique de compensation : 1h
 - *Méthode interrogative : questions-réponses sous forme d'exposé structuré. Chaque participant évoque par écrit 3 troubles neurodéveloppementaux ou autres (sur 3 post-it différents) dans le*

cadre desquels un outil numérique de compensation des troubles du langage écrit peut être nécessaire. Ces post-its sont apposés par l'animatrice sur un panneau, le groupe propose un classement et des rubriques de ces troubles. Un exposé structuré des différents cadres pathologiques concernés est ensuite proposé par l'animatrice (présentation PPT).

- Articulation avec les aménagements pédagogiques et le traitement orthophonique : 2h
 - *Méthode expositive : la formatrice expose ses connaissances et les apports de son expérience. Cette méthode est adaptée ici car elle permet une transmission de connaissances que le participant ne possède pas. Une présentation PPT est exposée par la formatrice dans lesquels sont détaillés le rôle de l'orthophoniste (information, préconisation, élaboration avec les différents partenaires, coordination, guidance parentale, apprentissage de l'outil de compensation par le patient, suivi de la mise en place...), les adaptations pédagogiques nécessaires, les orientations thérapeutiques orthophoniques pour soutenir le projet et développer les compétences du patient nécessaires à sa réussite.*

14h-17h30 :

Objectifs : - connaître les différents outils existants

- Découvrir le cadre législatif, les démarches administratives, les possibilités de financement de cette mise en place.
- Définir le cadre thérapeutique de la mise en place des ces outils (suite)

Déroulé de la séquence :

- Présentation des types d'outils en fonction du trouble à compenser : 1h15
 - *Méthode démonstrative : les outils sont présentés : explication et démonstration. Pour chaque outil une présentation générale (principe de fonctionnement de l'outil et fondement théorique, présentation des études scientifiques ayant démontré l'efficacité de leur utilisation sur les troubles concernée) est faite. Une démonstration de chacune des aides à la lecture (audio livres et livres numériques, modifications d'affichage dont la numérisation de documents écrits, synthèses vocales dont suivi de lecture) et à la transcription (frappe au clavier, prédiction de mots, correcteurs orthographiques dont la correction automatique, dictées vocales) est présentée.*
- Cadre législatif et démarches administratives : 1h30
 - *Méthode active : les participants, en petit groupe, élaborent un déroulé de démarches administratives nécessaires à l'obtention et à l'utilisation du matériel de compensation. A chaque étape du processus les acteurs impliqués doivent être nommés. Chaque groupe fait une présentation orale de ce procédé.*

- *Méthode expositive : reprise et structuration des réponses apportées par les participants. Présentation par la formatrice du procédé réel sous forme de présentation PPT.*
- Principes d'évaluation préalable et modalités d'utilisation : 30mn
 - *Méthode expositive : la formatrice expose ses connaissances et les apports de son expérience (méthodologie de l'évaluation pré-préconisation, modalités d'apprentissage et d'utilisation par le patient de son outil de compensation dans ses différents environnements). Cette méthode est adaptée ici car elle permet une transmission de connaissances que le participant ne possède pas.*
- Evaluation des apports de la formation : 15mn
 - *Méthode active : à partir des attentes exprimées en début de journée, chaque participant évalue les apports qu'il retire de la journée et les compétences/connaissances qu'il lui reste à développer. Ces attentes écrites le matin sur le paperboard sont annotées par l'animatrice au fur et à mesure des interventions des participants.*

Evaluation des pratiques professionnelles (non présentiel)

Évaluer le niveau de connaissances des outils et des moyens numériques à la disposition des participants par un questionnaire post-formation : 30 minutes